

### Annexe 3 – Calendrier de mise en œuvre

#### Avril – mai 2021 :

- Mobilisation des têtes de réseaux nationaux (Cnosf, fédérations sportives, associations d'élus, DTN, ANS, etc.) par la direction des sports
- Cadrage de la campagne de communication nationale
- Cadrage du rôle des recteurs/Drajes

#### Juin – août 2021 :

- Instruction aux services déconcentrés
- Courrier DS aux fédérations sportives et associations d'élus
- Mise en place de la gouvernance locale par les D(r)ajes (juin)
- Mobilisation par les D(r)ajes des acteurs locaux : collectivités, acteurs sociaux (CCAS), associations, MDPH et MSS
- Identification des tiers payeurs (juin)
- Référencement des associations volontaires (juin/juillet)
- Actions d'information/sensibilisation locales et mobilisation des relais locaux
- Envoi des courriers Cnaf aux familles bénéficiaires

#### Août 2021 :

- Campagne de communication nationale

#### Août – septembre 2021 :

- Délégation des crédits aux responsables de BOP régionaux

#### Juillet – novembre 2021 :

- Suivi des flux physico-financiers

#### Janvier – juin 2022 :

- Évaluation
- Propositions relatives à la reconduction du dispositif